



CCF en Français-Histoire annulé : Le SNUEP-FSU entendu !

Communiqué SNUEP-FSU
29 mai 2015

Sous la pression du SNUEP-FSU, le ministère recule et abandonne le passage en CCF des épreuves de Français et d'Histoire du diplôme intermédiaire.

Lors du GT ministériel d'avril sur la simplification des modalités de certification des diplômes professionnels, le ministère, de façon paradoxale, faisait passer trois disciplines du Bac Pro de CCF en mode ponctuel tout en annonçant de manière contradictoire le passage en CCF des épreuves de français et d'histoire du diplôme intermédiaire.

Le SNUEP-FSU a immédiatement dénoncé cette incohérence et rappelé son opposition à la généralisation du CCF, génératrice d'inégalités pour les candidat-es et d'un surcroît de travail pour les collègues.

C'est sous la pression syndicale que le ministère a dû revenir à plus de cohérence.

Le SNUEP-FSU se félicite de cette décision et continuera à se battre pour que l'ensemble des épreuves puissent bénéficier de mesures de simplification tout en garantissant le caractère national des diplômes, l'équité et l'anonymat des candidat-es.

Le SNUEP-FSU ne manquera pas de dénoncer tout caractère prématuré des annonces ministérielles, ainsi que tout écart déontologique manifeste dans les relations avec les éditeurs.

Le SNUEP-FSU demande une nouvelle fois un bilan et l'ouverture de discussions sur les modalités de certification des diplômes professionnels et, plus largement, sur la réforme de la voie professionnelle généralisée en 2009.

Le SNUEP-FSU s'engage à poursuivre toutes les actions et construire les mobilisations nécessaires qui permettront de valoriser la voie professionnelle, ses personnels et ses élèves. ■

Sommaire

> CP CCF en français-histoire	P 1	> Analyse résultats concours	P 4	> CP FSU : priorité à l'emploi	P 9
> Un autre collègue	P 2	> CP FSU : loi sur le renseignement	P 4	> Egalité professionnelle	P 11
> Enseignant-es sanctionné-es	P 3	> Lettre au 1 ^{er} ministre	P 5	> Coalition climat 21	P 11
> Contrôle des chômeurs	P 3	> Extraits du CDFN FSU	P 6-7-8	> Lu au BO	P 11
> Rencontre Ile-de-France sur Les politiques d'austérité	P 3				

UN AUTRE COLLÈGE >

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Éducation, SNCL-FAEN et SIES-FAEN constatent l'enfermement du ministère dans son maintien de la réforme du collège et son refus d'entendre les demandes des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré.

Confirmant leur analyse commune de la réforme et des conditions de la publication des textes le 20 mai, elles appellent les personnels à amplifier l'action, en particulier le 4 juin, contre les textes publiés au lendemain d'une grève majoritaire dans les collèges, pour leur abrogation et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège.

Elles appellent à signer et faire signer massivement la pétition intersyndicale « **Un autre collège 2016** ». <http://unautrecollege2016.net/>

Elles appellent à une nouvelle journée nationale de grève et d'actions le jeudi 11 juin.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION INTERSYNDICALE

Un autre collège 2016 !

La publication du décret et de l'arrêté définissant l'organisation du collège à partir de la rentrée 2016 met en place une réforme plus bureaucratique que pédagogique qui ne répondra pas aux besoins de formation de la jeunesse de ce pays, ne réduira pas l'échec scolaire et mettra profondément en cause l'égalité d'accès aux savoirs et aux qualifications sur le territoire.

Elle est de plus un affront à une profession qui se bat au quotidien pour la réussite des jeunes qui lui sont confiés.

Les signataires demandent l'abrogation de ce décret et de cet arrêté et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège

NOM	Ville – Établissement	Signature

ENSEIGNANT-ES

SANCTIONNÉ-ES >

La FSU condamne les sanctions prononcées contre 5 enseignants du collège de Bellefontaine (académie de Toulouse) à la suite d'actions menées dans cet établissement (manque de loyauté, de courtoisie et d'obéissance).

Elle soutient les syndicats de la FSU engagés dans l'action et s'adresse au recteur et à la ministre

pour obtenir la levée des procédures disciplinaires engagées.

Cette violence de la part du rectorat est intolérable et remet en cause la liberté d'expression, la liberté pédagogique, syndicale et le droit de grève. ■

<http://www.toulouse.snes.edu/spip/spip.php?breve232>

Motion BDFN FSU
Les Lilas, 1^{er} juin 2015

STOP AU DURCISSEMENT DU CONTRÔLE DES CHÔMEURS >

Le Conseil d'administration de Pôle emploi a approuvé hier à l'unanimité moins 2 abstentions "la généralisation des équipes dédiées au contrôle de la recherche d'emploi et des chômeurs", expérimentée au préalable dans trois régions (la FSU étant exclue de ce conseil d'administration).

200 conseillers changeront de métiers en devenant des agents affectés au contrôle en permanence.

C'est une très mauvaise décision, à l'heure où le chômage ne cesse de croître.

Les conditions de travail de l'ensemble du personnel se dégradant, les missions de service public de Pôle emploi devraient se démultiplier et se diversifier dans l'aide à la recherche d'emploi, à l'orientation, à la formation professionnelle...

Il ne s'agit pas de nier la nécessité d'un contrôle de la fraude réelle, par exemple de systèmes "mafieux" organisés.

Il est détestable en revanche qu'une fois de plus les demandeurs d'emploi soient stigmatisés de la sorte : "chômeurs fraudeurs, chômeurs tricheurs". Alors qu'actuellement, c'est une offre d'emploi proposée pour douze chômeurs (et quelles offres !), cette focalisation est très malsaine et réenclenche la perspective d'un retour au traitement statistique du chômage visant à la baisse artificielle des chiffres officiels du chômage.

À l'inverse, on ne voit rien sur le contrôle des entreprises qui usent de différentes exonérations de charge sans le moindre contrôle, rien sur l'effectif insuffisant des inspecteurs et contrôleurs du travail.

La FSU revendique l'arrêt de cette décision et un véritable "Grenelle de l'emploi" réunissant les organisations syndicales, patronales, les organisations de chômeurs, les responsables gouvernementaux dont l'objectif sera une mise à plat des politiques actuelles de l'emploi dans la perspective d'en construire de nouvelles réellement efficaces et juste socialement. ■

Communiqué FSU
Les Lilas, 21 mai 2015

La FSU Ile de France organise une rencontre débats sur le refus des politiques d'austérité en Europe,

Mercredi 17 juin
Bourse du travail de Paris
Salle Ambroise Croizat
de 18 h à 20 h 30

L'application des politiques austéritaires en Europe avec :

- > Grigoris Gerotziakas (Grèce) Universitaire, Pierre et Marie Curie, Paris VI,
- > Cristina Semblano (Portugal) économiste, enseignante à Paris IV Sorbonne,
- > Ismael Gonzales Lopez (Espagne), responsable du Réseau de solidarité populaire d'Espagne et une militant-e irlandais-e.

Quelle implication du mouvement syndical ? avec

- > les responsables des organisations syndicales régionales.

Débats animés par Jean François Téaldi, journaliste

FSU Ile-de-France
Mercredi 17 juin 2015

RESULTATS CONCOURS CAPLP SESSION 2015 >

L'amélioration du recrutement des PLP n'est pas encore pour la session 2015 :

Après les résultats catastrophiques de l'examen professionnalisé avec 595 postes perdus sur les 1172 proposés (soit une perte de 50,8 %), les concours interne et externe n'inversent pas la tendance.

Alors qu'il reste encore 3 admissions non parvenues, **le recrutement interne compte déjà 26 postes perdus** (35 postes perdus à la session 2014) et les admissibilités à l'externe sont faibles dans de nombreuses disciplines (STMS, Carrosserie, Génie mécanique, Génie électrique) voire inférieures aux places mises au concours en Génie civil et en biotechnologie.

Sur l'externe 3 admissions sont parvenues

en Génie industriel et génie électrique, et **on compte déjà un déficit de 52 postes** ! Les 233 pertes de postes de la session 2014 seront très probablement dépassées.

De plus ce ne sera pas partiellement compensé par les reçus au concours exceptionnel comme en 2014, même si ce dernier avait également enregistré des pertes importantes (603).

Le SNUEP FSU persiste dans son analyse : les disciplines les plus en difficultés de recrutement sont celles pour lesquelles les parcours de formation sont peu lisibles voire inexistantes (Génie civil, Génie mécanique, Génie industriel, Biotechnologie, STMS...).

Il est urgent de créer des pré-recrutements pour reconstituer les viviers dans ces disciplines. ■

Cf. les premiers résultats dans le snuepinfos 238

au 01 06 15

Non à la surveillance généralisée !

Rassemblement contre le projet de loi renseignement

Lundi 8 juin 2015 à partir de 18h, place de la République à Paris.

Le 9 juin, le Sénat est appelé à voter le projet de loi sur le renseignement. Les débats ont eu lieu depuis le mois d'avril dans le cadre de la procédure d'urgence. Malgré une opposition citoyenne qui est allée en s'amplifiant, le texte soumis au vote consacre un dispositif qui expose les citoyens à des mesures de surveillance de masse, mises en oeuvre dans l'opacité, sans contrôle réel et met en danger les mobilisations sociales et politiques comme le droit d'informer et d'être informé.

- **légalisation massive des pratiques illégales des services de renseignement**, permettant une surveillance large et très intrusive pour la vie privée des citoyens
- **extension du champ d'action du renseignement intérieur et extérieur**, y compris dans des objectifs sans aucun lien avec le terrorisme
- **collecte généralisée des données** sur Internet, traitées par des algorithmes
- **surveillance sans aucun contrôle des communications qui passent par l'étranger**, alors que de très nombreux serveurs utilisés par des Français sont installés à l'étranger
- **conservation très longue** des données collectées
- **contrôle des services de renseignement aux seules mains du pouvoir politique (Premier ministre)**, avec avis consultatif d'une commission

La communication gouvernementale ne doit pas nous tromper : ce projet entérine les pratiques illégales des services secrets et met en place des **méthodes de surveillance lourdement intrusives**. Le texte donne aux services de renseignement des moyens de surveillance généralisée comparables à ceux de la NSA dénoncés par Edward Snowden, sans garantie pour les libertés individuelles et le respect de la vie privée.

Tous les citoyens sont concernés : ce projet est **une menace pour les libertés fondamentales et les mobilisations politiques et sociales**. La liberté et la sûreté sont en péril. Citoyens et parlementaires doivent refuser les dérives d'une société de surveillance !

Nous avons été des milliers le 4 mai esplanade des Invalides et dans de nombreuses villes de province contre ce projet de loi.

Amplifions le combat en nous rassemblant encore plus nombreux

le lundi 8 juin 2015 à partir

de 18h, place de la République à Paris !

sous-surveillance.fr

Signataires : OLN (Cecil, Creis-Terminal, LDH, La Quadrature du Net, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France) – ATTAC – Amnesty International – Mouvement Utopia – Mrap – CSF – CGT – CGT Police Paris – CGT Insertion-Probation -- DAL – Fondation Copernic – FSU – Genepi – SNPES/PJJ – SNEPAP/FSU – SUD – SOLIDAIRES – SNJ – SNJ/CGT – CFDT Journalistes -- SNUCLIAS/FSU – OIP – Survie – UNEF – Confédération Paysanne

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Paris le, 13 mai 2015

Monsieur le Premier Ministre,

Des négociations sont engagées depuis le 12 mars 2014 sur l'Avenir de la Fonction publique, les parcours professionnels, carrières et rémunérations des agents.

Les organisations syndicales, signataires de ce courrier, sont engagées de manière déterminée dans ces négociations. Leur objectif commun est bien d'obtenir une amélioration conséquente pour plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique.

Or, elles constatent avec regret, et elles l'ont exprimé de manière répétée, que les propositions successives faites par le gouvernement ne sont pas acceptables car elles ne répondent pas aux pertes de pouvoir d'achat cumulées ces dernières années, pas plus qu'elles ne rénovent les grilles indiciaires, selon l'objectif fixé à l'ouverture des négociations, et réaffirmé depuis.

D'une part, les mesures proposées pour l'ensemble des catégories concernées ne sont pas de nature à apporter une réelle amélioration pour toutes et tous les agents ni en termes d'effet indiciaire, ni en termes de déroulement de carrière.

D'autre part, le calendrier d'application de ces mesures est beaucoup trop étalé dans le temps pour que la mesure même ait un sens pour les agents, sa mise en oeuvre allant jusqu'à 2022 pour certaines catégories...

En conséquence, les organisations syndicales soussignées vous demandent, Monsieur le Premier Ministre, qu'une nouvelle proposition à la hauteur des attentes des agents et des enjeux propres à notre modèle social, leur soit rapidement faite.

Dans l'attente d'un nouvel arbitrage de votre gouvernement, nos organisations proposent d'utiliser les séances de l'agenda social dédiées à ces négociations pour traiter de questions relevant de la négociation PPCR mais ne touchant pas directement aux sujets relatifs à la grille indiciaire (séquence 5, travail sur l'égalité femmes/hommes...).

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires comme pour toute rencontre que vous jugeriez utile.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

**UFFA-CFDT, CFE-CGC, CFTC-FAE, UGFF-CGT, FA-FP, UIAFP-FO,
UNSA Fonction Publique, FSU, Solidaires, Fonction Publique**

*Lettre intersyndicale
au 1^{er} ministre
Paris, le 13 mai 2015*

CDFN

INSTANCE FSU

19 - 20 MAI 2015 >

Extraits

[...] *Depuis des années, les salariés, mais aussi les retraités, sont les seuls à devoir faire des efforts notamment pour financer une crise qui n'est pas de leur responsabilité. A contrario de cela, ils attendent des changements profonds dans leur vie quotidienne (logement, santé, transport, accès aux services publics, à la culture...) et dans leur travail (emploi, conditions de travail, salaires, pensions....). Ce sont les conditions essentielles pour croire en l'avenir et particulièrement pour les plus jeunes. Or, aujourd'hui, sans changement de cap économique, et sans alternative aux politiques d'austérité, c'est l'impasse assurée.*
[...]

FONCTION PUBLIQUE : URGENCE POUR LES SALAIRES !

20 % des agents sont payés au niveau du SMIC et les nouvelles grilles pour la catégorie C sont loin d'apporter une réponse suffisante. Les politiques indemnitaires jouant contre l'emploi et les solidarités, elles aggravent les inégalités notamment entre les femmes et les hommes. Les professions qualifiées sont insuffisamment rémunérées. Cela se traduit par exemple par une crise de recrutement profonde pour les métiers enseignants. C'est pourquoi la FSU continue de demander au gouvernement de mettre fin au gel du point d'indice et d'ouvrir sans plus attendre des négociations salariales. Elle y défendra ses revendications de mesures immédiates et générales d'augmentation de la valeur du point et l'octroi de 50 points sur l'ensemble de la grille. Elle demande également la fin du gel des pensions des retraités. C'est possible économiquement. 59 % de la dette publique résultent de choix fiscaux favorables aux plus riches, de politiques de réductions des recettes et de la décision d'emprunter sur des marchés financiers à des taux d'intérêt excessifs mais aussi d'exonérations fiscales

et de la fraude fiscale qui grèvent aussi le budget de l'État et pèsent de façon injuste sur les ménages.
[...]

NÉGOCIATIONS PARCOURS PROFESSIONNELS CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS

Les propositions actuelles de grilles indiciaires transmises par le gouvernement sont en deçà des enjeux, y compris de ceux que la ministre a soulignés en fixant à la négociation l'objectif d'une «*rénovation des grilles*». L'étalement des mesures, repoussant à après 2017 l'essentiel des financements décrédibilise le projet.
[...]

PROJET LOI DÉONTOLOGIE

Depuis deux ans, ce texte a été déposé au Parlement, sans être inscrit à l'ordre du jour. La ministre propose un projet de loi réduit en renvoyant nombre de mesures à des amendements déposés au cours du débat quand d'autres seraient prises par ordonnance.
[...]

La FSU demande l'ouverture urgente de négociations sur la situation des non titulaires. Il s'agit de faire avec l'ensemble des organisations représentatives le bilan de la loi Sauvadet tant en matière de titularisation que des conditions d'emploi et de gestion pour inscrire dans la loi des dispositions plus justes, plus ambitieuses et imposer aux administrations des règles et des pratiques plus respectueuses des personnels.

SITUATION INTERNATIONALE

Le monde est toujours en proie à une multiplication de conflits qui, conjugués aux difficultés économiques et sociales de nombre d'États, font des civils les premières victimes de ces guerres. Elles causent ainsi toujours plus de misère, de pauvreté et d'inégalités. Elle crée aussi une instabilité internationale qui a des répercussions dans tous les pays y compris en Europe.
[...]

En Europe, la crise est toujours bien réelle avec ses conséquences sociales mais aussi politiques avec par exemple le développement de partis d'extrême droite. La question de la dette en Europe reste cruciale. L'explosion des dettes publiques est le résultat non pas de

dépenses inconsidérées mais de taux d'intérêts excessifs, de fonds publics accordés aux banques ou encore de la baisse des recettes publiques. La Grèce est au cœur de cette tourmente. La FSU, en signant l'appel «*La Grèce, une chance pour l'Europe !*» demande aux états européens, et donc au gouvernement français, de s'opposer à l'étranglement financier de la Grèce. Elle participe aux mouvements de soutien dans la lutte contre l'austérité et la dette illégitime.
[...]

PROJET DE LOI SUR LE RENSEIGNEMENT

Ce texte va bien au-delà de la prévention des actes de terrorisme (cf. note diffusée). Le gouvernement a pris prétexte du contexte suite aux attentats du mois de janvier pour faire passer un texte qui marque une politique sécuritaire. Le contexte a favorisé un relatif consensus. La FSU est défavorable à ce texte, qui comporte nombre de dispositions attentatoires aux libertés, entre finalités du renseignement bien trop largement définies, prédominance à l'excès du pouvoir exécutif, absence de contrôle efficient et techniques de renseignement ouvrant les possibilités d'une surveillance de masse, alors même que la Justice américaine vient de condamner un dispositif qui a largement inspiré le Gouvernement français. Bien plus, en intégrant le Ministère de la Justice dans la communauté du renseignement, le législateur prend le risque d'une confusion des pouvoirs et d'une modification profonde des missions des agents.

La FSU confirme son engagement dans la coordination contre le projet de loi.

RECONQUÉRIR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les organismes complémentaires ont pris, au fil des désengagements successifs de l'assurance maladie obligatoire, une place de plus en plus importante dans le remboursement des dépenses de santé. Or, ces organismes sont moins égalitaires et solidaires que la sécurité sociale car leurs tarifs ne sont généralement pas proportionnels aux revenus.
[...]

>>>



Mises en concurrence avec les assureurs privés dans le cadre d'un « marché » européen de la santé fortement capitalisé, bon nombre de mutuelles sont conduites, pour survivre, à augmenter leurs cotisations et/ou à diversifier leur offre, à se regrouper entre elles voire à fusionner.

C'est dans ce contexte que la MGEN a décidé une refonte complète de son offre avec des taux de cotisation qui varient selon les tranches d'âge et l'offre de prestations choisie. Ce faisant, elle s'éloigne des principes fondateurs de solidarité pour se rapprocher de la logique des assureurs privés.

Cette refonte a été adoptée par l'AG du 11 avril sans information préalable de l'ensemble des adhérents et sans débat contradictoire. La FSU considère que tout doit être mis en œuvre pour que l'ensemble des adhérents d'une mutuelle soient associés aux prises de décision d'une mutuelle quand elles engagent son avenir.

En cette année de célébration du 70^{ème} anniversaire de la création de la sécurité sociale, la FSU réaffirme l'urgence d'une reconquête de l'assurance maladie obligatoire pour que celle-ci couvre tous les besoins en visant à terme un taux de remboursement de 100% des soins médicaux utiles.

[...]

EDUCATION

La FSU poursuit son engagement pour faire de l'Ecole, le lieu de réussite pour tous les jeunes.

Elle appelle à donner les outils et moyens d'une réelle transformation du système éducatif. C'est urgent pour les élèves en difficulté, ceux qui sortent sans qualification et pour les décrocheurs. La question se pose particulièrement pour les élèves issus des milieux défavorisés, des milieux pauvres. L'Ecole doit tout faire pour jouer mieux son rôle mais elle ne pourra à elle seule régler toutes les questions dans un contexte de crise sociale qui s'aggrave. Des politiques interministérielles s'imposent (logement, culture, santé...).

Au moment de la préparation de la rentrée, les sujets d'inquiétude et

de mécontentement sont nombreux. Dans le premier degré les restrictions budgétaires et les dotations insuffisantes ne permettent pas la mise en place de la "priorité" au primaire annoncée (maîtres supplémentaires, Rased, scolarisation précoce) ni de réduire les effectifs des classes. La situation est identique dans le second degré, les DHG ne permettront pas de faire face à la hausse démographique dans des conditions satisfaisantes d'étude pour les élèves, et les effectifs, toujours trop lourds, ne permettront pas de venir à bout de la difficulté scolaire.

La nouvelle carte des REP engendre de fortes tensions dans la préparation de la rentrée, notamment en REP+ où elle s'accompagne de pressions sur les personnels quant à l'utilisation de la pondération. Partout, à la rentrée, les réunions vont s'accumuler (conseils école-collège, de cycles, pédagogiques,...) sans reconnaissance de l'augmentation du temps de travail. Dans les ESPE, la situation est dramatique, tant au niveau des formateurs que des stagiaires : la FSU réclame des mesures d'urgence et une remise à plat de la formation initiale.

Le nouveau projet de circulaire SEGPA propose quelques avancées (heures de coordination, clarification du public visé). Pour autant le projet n'est pas encore abouti notamment sur le fonctionnement de la classe de 6^{ème} segpa. La FSU reste vigilante pour que le texte évolue dans le sens du maintien réel des 4 divisions.

La formation continue invoquée sans cesse par la ministre pour mettre en œuvre les réformes est totalement exsangue comme l'ont montré de récents rapports. Il n'y aura pas de refondation de l'école sans formation continue des enseignants qui leur permette de travailler en équipe, de résoudre les problématiques de métier et d'analyser leurs pratiques et leur postures. Les nouveaux programmes qui entreront en application (rentrée 2015 pour la maternelle et 2016 pour les autres cycles ne pourront se mettre en œuvre sans temps de formation continue en présentiel sur le temps de travail.

Le nouvel enseignement moral et civique, inquiète les personnels :

programme non abouti, conditions d'application floues (qui l'enseignera en séries technologiques, sur quel horaire dédié ? Quelle articulation avec les autres programmes ?). Autant de questions sans réponses à quelques mois de son entrée en vigueur, prévue pour la rentrée 2015. La FSU continue de demander le report de sa mise en œuvre à septembre 2016.

Les chantiers en cours ne sont pas satisfaisants non plus : les projets de programmes pour 2016 sont actuellement soumis à consultation, sans qu'aucun temps qui aurait permis une appropriation et une réflexion collective n'ait été dégagé pour les personnels, ce qui est inadmissible.

Ces programmes posent question à plus d'un titre (aucune harmonisation d'une discipline, d'un cycle à l'autre, manque de repères annuels, ce qui laisse planer la menace d'un traitement inégalitaire d'un établissement à l'autre, certaines disciplines sont globalisées (scientifiques et technologique en cycle 3 pour la classe de 6^{ème})... Ils doivent être améliorés pour devenir des outils clairs et opérationnels pour le travail des enseignants. Les conditions de la consultation, et la provocation que constitue la publication des textes sur la réforme du collège au lendemain même de la mobilisation témoignent du mépris du ministère pour la parole des enseignants, Pour autant la FSU considère que l'expertise des personnels est indispensable et invite les collègues à faire entendre leur voix, sur les programmes comme sur la réforme du collège.

Pour l'apprentissage, le gouvernement poursuit son plan de développement et vise 500 000 jeunes en apprentissage en 2017. Les importantes aides financières déjà distribuées n'ont pas eu l'impact escompté sur l'embauche des jeunes. Malgré cela, le gouvernement persiste par la mise en œuvre d'un nouveau plan de relance qui prévoit une prime de 4 400 € aux TPE qui recrutent un-e apprenti-e mineur-e – prime cumulable aux 1 000 € d'aide versée par les régions. Cette mesure, évaluée à 352 millions d'€ par an à l'État, va permettre aux entreprises de profiter gratuitement du travail d'un-e mineur-e. >>>



Or, si l'apprentissage reste un volet de formation initiale, il n'a pas prouvé son utilité pour lutter contre le chômage des jeunes. Le taux de réussite varie beaucoup selon les niveaux de qualification, l'âge ou encore les secteurs géographiques.

La FSU demande que le chantier ouvert par le gouvernement aborde toutes les questions avec les organisations syndicales (garantie de formation et d'accompagnement, financements, certifications, statut des maîtres apprentis...) et un bilan global des politiques mises en œuvre ces dernières années.

La formation initiale des jeunes sous statut scolaire est primordiale. La FSU demande au gouvernement la revalorisation de l'enseignement professionnel attendue et promise à nouveau par le Président en février dernier.

[...]

LGBT

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai, la FSU a rappelé que le milieu scolaire et universitaire n'est pas épargné par les discriminations LGBT ; des jeunes, des familles, des personnels sont l'objet d'insultes, de rejet, de violences. L'Éducation nationale se doit de réagir, sans céder aux pressions des opposant-es à l'égalité des droits. Ceci nécessite une politique ambitieuse de formation, initiale et continue, de tous les personnels.

La FSU appelle à participer aux Marches des fiertés en régions, et à Paris le 27 juin.

LAÏCITÉ

Le conseil départemental de Guyane a décidé d'agir pour appliquer pleinement les principes de la loi de Séparation des Églises et de l'État. Ainsi il a décidé de ne plus prendre en charge les salaires des représentants de l'église catholique. Celle-ci a réagi en portant l'affaire en justice et a gagné.

La FSU se prononce pour l'application de la loi de Séparation sur l'ensemble du territoire. Elle soutient l'action du conseil général de

Guyane et la proposition de loi déposée au Sénat visant à l'application de la loi de 1905 en Guyane.

L'observatoire de la laïcité a rendu un avis le 18 mai dernier concernant le statut scolaire local et des religions **en Alsace-Moselle.**

Sur plusieurs points, il répond positivement à une motion des 3 sections départementales FSU d'Alsace et de Moselle en demandant la sortie de l'enseignement religieux des enseignements obligatoires, l'inversion de l'obligation de dispense ainsi que la suppression du délit de blasphème. Le principe d'égalité de tous les élèves est ainsi affirmé.

La FSU regrette qu'il ne soit pas fait mention dans cet avis de la nécessaire abrogation du statut scolaire local régulièrement demandée par la FSU. Elle interviendra en ce sens et soutiendra les initiatives des 3 sections départementales.

ACTION

Après les événements tragiques du début de l'année qui ont rappelé combien les fractures de notre société sont fortes, mais aussi après les grandes mobilisations du 11 janvier, la FSU a décidé que les mobilisations du 11 janvier ne devaient pas rester lettre morte. Il s'agit de faire vivre ensemble, les valeurs communes, conditions de vie et de travail, accès aux droits élémentaires, Éducation, Justice... éléments indispensables de la cohésion sociale. Les organisations syndicales (CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, CFTC, CGC, FSU) se sont réunies pour analyser les causes et les conséquences de tels événements pour les salariés. Après avoir réagi ensemble et contribué à la mobilisation citoyenne, elles engagent un travail commun nouveau de réflexion et débat dont le texte « *Vivre ensemble, travailler ensemble...* » est la première traduction. **La FSU s'engage à le diffuser et à mener avec les personnels les débats sur ces questions.**

Au niveau interprofessionnel, la situation qui a conduit les organisations syndicales à appeler les salariés à la grève le 9 avril n'a pas été résolue : ce sont plus généralement les politiques économiques euro-

péennes qu'il faut réorienter. Elles se résument aujourd'hui à exiger toujours plus d'austérité, de réduction des déficits publics et de réformes structurelles démantelant le droit du travail et les acquis sociaux. Le sort actuel fait à la Grèce les éclaire avec une profonde acuité. Dans notre pays, la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril a été la première réponse significative du mouvement syndical à ces politiques. **Le combat contre l'austérité doit se poursuivre.**

La FSU propose pour cela de construire un plan d'action, dans l'unité la plus large, qui s'appuie sur des initiatives locales, des débats... permettant de rassembler et mobiliser les salariés afin de mettre en perspective des alternatives à ces politiques d'austérité. La FSU portera ses propositions dans l'interpro. La FSU se déclare favorable à la mise en débat dans la prochaine réunion interpro **de la construction d'une nouvelle journée de mobilisation interpro unitaire dans la suite du 9 avril.**

En ce qui concerne les retraités, la FSU appelle au succès des initiatives unitaires de rentrée pour la revalorisation des pensions et du pouvoir d'achat.

Au niveau Fonction publique, la FSU propose d'engager une votation auprès des agents pour demander la revalorisation des salaires et l'amélioration de la situation de l'emploi. Cette votation constituerait un outil pour débattre avec les personnels de leur situation et des actions possibles à construire dans l'unité la plus large. Cette campagne permettra aussi de mener les débats sur les alternatives notamment économiques à mettre en œuvre pour y parvenir.

[...] ■

LA FSU RÉAFFIRME SES PRIORITÉS POUR L'EMPLOI >

Le Premier ministre, accompagné du Ministre du Travail et du Ministre de l'Économie et des Finances, a reçu aujourd'hui la FSU en vue du conseil des ministres du 9 juin sur les TPE et PME.

La question de l'emploi est étroitement liée aux conditions de la relance, de la situation de la demande et du pouvoir d'achat mais aussi aux modèles de production à mettre en perspectives en fonction de l'évolution des besoins de société. Pour la FSU, la proposition du gouvernement de travailler autour de questions comme la COP21, le CPA ou la situation industrielle de notre pays est intéressante si elle est l'occasion d'un dialogue social constructif.

Lors de cette rencontre, la FSU a fait part de ses analyses et propositions particulièrement en ce qui concerne l'apprentissage et la lutte contre le chômage. Elle se félicite que le gouvernement ne retienne pas la proposition de modifier la législation relative au CDI. Elle a rappelé que pour autant, tout n'était pas réglé puisque 91 % des contrats d'embauche actuels sont des CDD ou des missions intérimaires, ce qui pour la FSU ne peut rester en l'état.

Pour la FSU, la situation de l'emploi ne peut être dissociée des enjeux propres à la formation et aux qualifications professionnelles.

Même si l'annonce de l'augmentation du nombre de contrats aidés faite hier par le Ministre du Travail constitue un outil dans la lutte contre le chômage des jeunes, cela ne peut être le moyen ultime pour stabiliser voire inverser la tendance à la hausse de la courbe du chômage.

Le renforcement et le développement des moyens et des missions de Pôle Emploi restent pour la FSU un axe majeur dans cette période continue de hausse du nombre de demandeurs d'emplois. Les chiffres publiés hier font état de plus de 3,6 millions de personnes inscrites à Pôle Em-

ploi, auxquelles s'ajoutent près de deux millions de concitoyens non repérés aujourd'hui par le service public et en situation de grande précarité.

La FSU a proposé au Premier ministre et aux ministres que sans délai soit organisée une conférence nationale, rassemblant tous les acteurs de la lutte contre le chômage, la précarité et l'exclusion. C'est dans cet objectif que la FSU souhaite voir aboutir de nouveaux droits à la formation professionnelle pour tous les chômeurs de notre pays. L'abondement du Compte Personnel de Formation des chômeurs à hauteur de 100 h est insuffisant. Pour former, qualifier et insérer professionnellement les demandeurs d'emploi, le gouvernement doit aller plus loin. La FSU souhaite voir aboutir un droit individuel à formation professionnelle rémunéré à hauteur de 1607 h par bénéficiaire.

En ce qui concerne l'apprentissage, la FSU a demandé une nouvelle fois que soient clarifiés les objectifs visés par le gouvernement. Elle a rappelé la nécessité de faire le bilan des financements consentis à l'apprentissage et de travailler à conforter les garanties et les droits des stagiaires pour de bonnes conditions de stage aux stagiaires. En ce sens, elle s'oppose à toute nouvelle augmentation du temps de travail des apprentis qui doivent rester des jeunes en formation.

La FSU a rappelé l'engagement du Président de la République à revaloriser l'enseignement professionnel qui compte aujourd'hui plus de 550 000 élèves. Elle demande que le gouvernement prenne maintenant les mesures nécessaires en ce sens.

La FSU restera attentive aux annonces qui seront faites par le gouvernement le 9 juin prochain.

Communiqué FSU

Les Lilas, 2 juin 2015

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE >

Au le Premier Ministre,

François Rebsamen, malgré ses multiples prises de positions publiques et ses engagements face aux associations féministes, a renoncé lors du débat parlementaire à réintégrer dans sa loi les outils de l'égalité professionnelle. Le rapport de situation comparée et la négociation annuelle dédiée ont été supprimés aujourd'hui par les parlementaires

Nous en appelons désormais au Premier Ministre. Alors que les écarts de salaire sont de 27 % entre les femmes et les hommes, comment ce gouvernement peut abandonner l'égalité professionnelle ?

Interpellez Manuel Valls sur Twitter, sur Facebook et par mail

<http://www.sosegalitepro.fr/urgent-monsieur-le-premier-ministre-votre-gouvernement-abandonne-legalite-professionnelle/>

Signez et partagez la [pétition](#) lancée par Yvette Roudy

COALITION CLIMAT 21

Weekend de mobilisation Paris

12/13/14 juin

Vendredi 12 juin 18h30 20h30

Soirée organisée par l'AITEC (membre de la Coalition) Adresse : mairie du 2^e arrondissement, Salle des mariages, 8 Rue de la Banque, 75002 Paris

Samedi 13 et dimanche 14 juin 9h30 à 17h à Nanterre

Plénières et ateliers

Informations pratiques

Pour vous inscrire au weekend : <http://goo.gl/forms/hlaCKwwcHU>

Adresse : **Université de Nanterre Paris X**, 200 Avenue République, 92001 Nanterre.

Transports en commun : RER A1 / A5 / A3, Trains J/L, arrêt Nanterre Université.

COP 21

Paris les 12, 13 et 14 juin 2015

Lu au BO

BO n°20 du 14 mai 2015

Brevet professionnel Esthétique, cosmétique, parfumerie, création et conditions de délivrance : modification arrêté du 23-3-2015 J.O. 2-5-2015 (NOR [ME-NE1507600A](#))

Certificat d'aptitude professionnelle Esthétique, cosmétique, parfumerie, conditions de délivrance : modification arrêté du 31-3-2015 J.O. du 22-4-2015 (NOR [MENE1508311A](#))

Baccalauréat professionnel Spécialité esthétique, cosmétique, parfumerie : création et modalités de préparation et de délivrance arrêté du 1-4-2015 - J.O. du 22-4-2015 (NOR [MENE1508368A](#))

BO n°Bulletin officiel n°21 du 21 mai 2015

Baccalauréat professionnel Création de l'attestation EuroMobipro dans le diplôme du baccalauréat professionnel arrêté du 13-4-2015 - J.O. du 2-5-2015- NOR [MENE1509232A](#)

BO n°22 du 28 mai 2015

Certificat d'aptitude professionnelle, brevet d'études professionnelles, brevet professionnel, brevet des métiers d'art et mentions complémentaires des niveaux V et IV Tenue à distance d'épreuves et de réunions de jurys : modification du code de l'éducation décret n° 2015-520 du 11-5-2015 - J.O. du 13-5-2015- NOR [MENE1509194D](#)

Certificat d'aptitude professionnelle, du brevet d'études professionnelles, du brevet professionnel, du brevet des métiers d'art et des mentions complémentaires des niveaux V et IV

Conditions et modalités de recours à des moyens de communication audiovisuelle pour la tenue à distance d'épreuves et de réunions de jurys arrêté du 11-5-2015 - J.O. du 13-5-2015- NOR [MENE1509196A](#)

Éducation à la sécurité routière

Demi-journée obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière pour les entrants en lycée et en centre de formation d'apprentis public circulaire n° 2015-082 du 22-5-2015- NOR [MENE1511620C](#)

BO n°23 du 4 juin 2015

Circulaire de rentrée 2015 circulaire n° 2015-085 du 3-6-2015 (NOR [MENE1512598C](#))

Brevet professionnel

Spécialité couvreur : création et modalités de délivrance arrêté du 28-4-2015 - J.O. du 27-5-2015 (NOR [MENE1510457A](#))

Concours et recrutement

Organisation de concours statutaires et recrutements réservés de personnels enseignants des premier et second degrés (enseignement public et enseignement privé sous contrat), de conseillers principaux d'éducation et de conseillers d'orientation-psychologues - session 2016 note de service n° 2015-080 du 27-5-2015 (NOR [MENH1509191N](#)) ■